

# Meuse info

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Belgique - België  
P.P. - P.B.  
4260 Braives  
BC 33761

N° 45 (Trimestriel) | Mars 2023

& affluents

P913055

## Programme 2023 des Journées Wallonnes de l'Eau



Programm auch auf deutscher Sprache

### sommaire

Les JWE sur la Meuse Aval 2 - Le Grand Nettoyage de Printemps 10

Actualité du CRMA 11 - Clôture des pâtures le long des cours d'eau 12

Carte d'identité du Bolland 14 - En bref 15

Animation sur le Ruisseau de Baillese



# Présentation des JWE

Chaque année, depuis 1993, le 22 mars fête la Journée mondiale de l'Eau. C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir ce trésor bleu et sensibiliser tout un chacun à la fragilité de sa biodiversité et sa nécessaire protection.

En Wallonie, cette célébration prend la forme des Journées Wallonnes de l'Eau. Concrètement, les Contrats de Rivière et leurs partenaires organisent près de 300 activités autour de la thématique Eau durant les deux dernières semaines de mars. Les actions proposées sont variées (balades, conférences, visites d'infrastructures...) et ont été pensées pour différents publics (écoles, familles, professionnels). Leur objectif ? Informer le public sur les différentes facettes de cette ressource, le fragile équilibre des milieux aquatiques, et susciter l'envie de contribuer à leur protection.

Lors de ces Journées Wallonne de l'Eau, l'équipe de coordination proposera de nombreuses **activités au sein des écoles** de l'ensemble du bassin de la Meuse Aval. L'objectif : sensibiliser les enfants à la biodiversité aquatique grâce aux indices biotiques, à l'impact des déchets sur nos cours d'eau avec l'animation «Ici Commence la Mer» et à des opérations de nettoyage des berges.

Une vingtaine d'autres activités seront accessibles au **grand public**. Des balades, visites guidées, expositions photos et ateliers sont détaillés dans ce numéro spécial Journées Wallonnes de l'Eau.

Pour cette édition 2023, le CRMA invitera, le 29 mars, l'ensemble de ses partenaires pour la **signature du Programme d'Actions 2023-2025**. Durant cette séance officielle de signature, nous voguerons sur la Meuse à bord du bateau école de la Province de Liège, rappellerons à l'ensemble du groupe les missions du CRMA et visiterons le chantier de l'écluse d'Ampsin.

Parallèlement à ces activités, BeWapp mobilisera citoyens, associations et entreprises, pendant 4 jours, pour le **Grand Nettoyage de Printemps** afin de contribuer à une Wallonie plus propre !



# Programme des JWE sur le bassin de la Meuse Aval

Samedi 18 mars

**LES PRODUITS DE NETTOYAGE  
ÉCOLOGIQUES FAIT MAISON  
ATELIER MANUEL**



 De 10h00 à 12h00

Dorfhaus Eynatten – Lichtenbuscher  
Straße 25 - 4731 Eynatten

Accompagné de la maison Ternell et le CRMA,  
vous apprendrez lors de cet atelier ludique,  
à réaliser vos propres produits ménagers  
naturels et respectueux de l'environnement  
en un rien de temps !

Inscription obligatoire auprès  
d'Andreas Wagner : 087/85.89.99



**LA STATION D'ÉPURATION  
DE PONTILLAS - VISITE GUIDÉE**


 De 10h00 à 12h00

Rue de Bierwart, Pontillas,  
Hameau de Gochenée – 5380 Fernelmont.

Vous souhaitez en apprendre davantage  
sur les stations d'épuration ? Cette visite,  
présentée par le CRMA et l'INASEP, vous  
permettra de comprendre le fonctionnement  
de la station de Pontillas, dimensionnée pour  
traiter un débit maximum de 30 m<sup>3</sup>/h et  
une pollution équivalente à 800 équivalent-  
habitants acheminés grâce à une canalisation  
de collecte longue de 3 km.

Inscription conseillée auprès de  
Samuel Vander Linden : 085/71.26.55  
ou [mehaigne@meuseaval.be](mailto:mehaigne@meuseaval.be).

**INAUGURATION DE LA BALADE  
DES MARNIÈRES - BALADE LIBRE**

 À partir de 11h00 – 7,7km

Parking de l'église, rue Rond du Roi Albert  
4340 Awans

Le Collège communal d'Awans vous propose de  
partager un verre (produits issus du commerce  
local) à partir de 11h00, en partenariat avec l'ADL  
d'Awans, puis d'inaugurer la balade des Manières  
fraîchement balisée.

Inscription obligatoire avant le 13 mars auprès du service  
environnement : 04/364.06.33-52 ou [env@awans.be](mailto:env@awans.be)



©AC d'Awans

## DES AMÉNAGEMENTS DE LUTTE CONTRE LES COULÉES BOUEUSES ET INONDATIONS BALADE GUIDÉE



De 13h30 à 16h30  
Balade d'environ 6km

Rue Caquin, 4 - Administration  
Communale - 4357 Donceel

La Commission Nature de Donceel et le CRMA, vous invite à suivre une promenade didactique parcourant les aménagements réalisés dans le cadre du Plan Pluie (fascines, digues, fossés...). Lors de cette balade, un riverain exposera la technique de lagunage mise en place à son domicile, afin de traiter ses eaux usées. Un verre vous sera offert par la Commune de Donceel en fin de parcours !

Inscription obligatoire auprès d'Olivier Doupagne : [geer@meuseaval.be](mailto:geer@meuseaval.be)



## Du samedi 18 au dimanche 26 mars



© Florian Caseau

### INDICE BIOTIQUE : LE PEUPLE DE LA VASE EXPO PHOTOS



Tous les jours de 09h00 à 16h00 – le 24 mars  
de 17h30 à 20h00 – le 25 mars de 15h à 19h00

Village du Saule, Rue du Moulin 50 - 4261 Latinne - Braives  
Venez admirer l'exposition du photographe Florian Caseau, axée sur la notion du Vivant. À l'occasion des JWE ces photographies-nature en noir et blanc dévoileront l'univers de l'artiste sur le thème de l'eau. Evènement organisé par le Village du Saule et Florian Caseau.

Inscription conseillée auprès de Florian Caseau :  
0497/68.95.48

## Dimanche 19 mars

### LES OISEAUX DE LA RÉSERVE DU HAUT-GEER - BALADE GUIDÉE



De 09h00 à 12h00


Rue du Centre - 4250 Geer.  
Parking sur la place de la Liberté.

La Commission de gestion de la Réserve Naturelle du Haut-Geer et le CRAM vous invite à faire connaissance avec les oiseaux d'eau présents sur le site. Un guide, spécialiste dans l'observation ornithologique, vous accompagnera pour identifier les espèces et raconter leur histoire !

Inscription obligatoire (20 places seulement) auprès d'Olivier Doupagne : [geer@meuseaval.be](mailto:geer@meuseaval.be)



## LA RÉSERVE NATURELLE DE ROGNAC BALADE GUIDÉE

 Groupe 1 : de 10h00 à 12h00  
Groupe 2 : de 13h00 à 15h00

Chemin des Violettes, 5  
4121 Neuville-en-Condroz - Neupré

Natagora et le CRMA proposent une promenade au sein de la Réserve Naturelle du Rognac située sur les Communes de Neupré et de Flémalle. Cette balade sera l'occasion d'évoluer le long du ruisseau de la Neuville, de comprendre les phénomènes qui impactent la qualité de l'eau de nos rivières et d'en apprendre davantage sur la faune aquatique. Prévoyez vos chaussures de marche et des vêtements adaptés !

Inscription obligatoire (15 places seulement par groupe) auprès de Justine Sarthe :  
[communication@meuseaval.be](mailto:communication@meuseaval.be)



## LE SITE DE LA CIESAC - VISITE LIBRE


De 12h00 à 18h00

Rue de la Source, 10 - 4560 Les Avins - Clavier

La Compagnie Intercommunale des Eaux de la Sources les Avins Groupe Clavier (CIESAC), société de production et de distribution d'eau potable, ouvre les portes de son site où vous pourrez découvrir la roue à aubes de plus de 9 mètres de haut. Une promenade privilégiée, d'environ 2km, le long du Hoyoux sera également accessible au public.

  Promenade

## INTENSIVE LANDWIRTSCHAFTLICHE UND VORINDUSTRIELLE NUTZUNG DES GÖHLTALS


 Von 13. bis 16 Uhr - 7km

Parking: Terpoorterweg 8 - 6285 NH Epen - Niederlande  
Wanderung entlang der Göhl abwärts, über Brandkuil / Erd - Schmelzöfen zur Eisengewinnung, Eisenerze an der Erdorberfläche bei Cameriger Bach und Mässel Bach, Göhlbrücken und der 2. Weltkrieg, weite Aussicht vom Gulperberg 157 m und besondere Frühlingspflanzen, Zusammenfluss von Gulp und Göhl. Veranstaltung: Michael Stein.

Anmeldung Pflicht bei Michael Stein:  
[michael.stein.privat@gmail.com](mailto:michael.stein.privat@gmail.com)



## LA VALLÉE DU RUISSEAU D'ASSE - BALADE GUIDÉE

  De 13h30 à 16h30

Julémont - 4650 Herve - Adresse à convenir lors de l'inscription.

La Ville de Herve et le Contrat de Rivière Meuse Aval vous amènent à la découverte des habitats naturels de la vallée du ruisseau d'Asse considérée comme Site de Grand Intérêt Biologique.

Inscription obligatoire auprès de la Commune de Herve :  
087/69.36.34 ou [environnement@herve.be](mailto:environnement@herve.be)





## L'HISTOIRE DU MOULIN D'HOLLOGNE-SUR-GEER - VISITE GUIDÉE



De 13h30 à 15h00

Rue du Centre, 27 - 4250 Geer. Parking sur la place de la Liberté à 50m.

Pierre Lorenzi, guide au Moulin castral de Hollogne-sur-Geer, vous accueille à l'occasion des JWE pour vous présenter l'histoire du moulin, du château et de la brasserie. Les mécanismes de production d'électricité par la

force de l'eau, la restauration du moulin et bien d'autres anecdotes vous seront expliquées. A cette occasion, la brasserie du moulin sera ouverte !

## VOM BIBER ZU DEN NARZISSEN



Von 14. Bis 17 Uhr 30

Lütticher Straße - Ecke Hagenfeuer - Göhlbrücke

Zuerst wandern wir einige hundert Meter flussabwärts der Göhl, dort werden wir auf Biberspuuren stoßen und einiges über den Biber, der sich an der Göhl angesiedelt hat, erfahren. Danach geht es wieder zurück flussaufwärts, über die alte Bahnstrecke Richtung Rochuskapelle. Auch darüber gibt es einige Geschichten zu erzählen.

Von der Kapelle aus machen wir uns auf den Weg zum Wald, wo uns die ersten Frühlingsboten erwarten. Dann wandern wir immer den Bachlauf entlang, vorbei am Oskarstollen, über die Galmeiwiese bis zu den mit Narzissen bewachsenen Hängen des Hohnbachtals. Eine Tour, wo es viel zu erzählen gibt und ein Anblick, der bestimmt Frühlingsstimmung aufkommen lässt. Veranstaltung : Ardenne & Gaume.



©Andenne&Gaume

## Mardi 21 mars

### L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES SÉANCE D'INFORMATION



De 20h00 à 22h00

Place Ovide Musin, 1 – Administration Communale - 4550 Nandrin

La Commune de Nandrin propose à ses habitants, une séance d'information menée par le CRMA et l'AIDE, afin de tout savoir au sujet des obligations et des primes disponibles en matière d'épuration individuelle des eaux usées. Rappelons que les rejets d'eaux usées dans les cours d'eau représentent encore 20% des atteintes environnementales relevées dans nos inventaires de terrain, soit une moyenne de deux rejets par kilomètre de rivière.



Inscription obligatoire auprès Laurence BIEVLIET : 085/51.94.80 – laurence.bievliet@nandrin.be

## Mercredi 22 mars

### L'HIVER ET LES OISEAUX EN MEUSE HUTOISE - CONFÉRENCE



De 19h00 à 21h00

Ecomusée de Ben-Ahin, avenue de  
Beaufort, 65 – 4500 Huy

Les Cercles des Naturalistes de Belgique (CNB) de Huy, vous proposent une discussion sur l'importance de la Meuse hutoise pour l'accueil hivernal des oiseaux d'eau et sur les comportements que nous pourrions adopter au quotidien afin de préserver ces espèces. Evènement organisé par le CRMA, l'Ecomusée de Ben-Ahin et les CNB.

Inscription obligatoire auprès de l'Ecomusée de Ben-Ahin : [ecomusee@huy.be](mailto:ecomusee@huy.be)



## Samedi 25 mars

### L'EXHAURE D'ANS FAIT PEAU NEUVE - OPÉRATION RIVIÈRE PROPRE



De 09h00 à 12h00

Au croisement de la route militaire et du chemin de Berlin – 4432 Ans

Dans le cadre des travaux de plantation qui seront prochainement réalisés sur l'exhaure d'Ans, un bon nettoyage de celle-ci s'impose. Alors chaussez vos plus belles bottes et venez nous aider à rendre à l'exhaure d'Ans un visage plus naturel ! Evènement organisé par le CRMA et la Commune d'Ans.

Inscription conseillée auprès d'Olivier Doupagne : [geer@meuseaval.be](mailto:geer@meuseaval.be)

### LA STATION DE POMPAGE ET LE CAPTAGE DE BUZIN - VISITE GUIDÉE



Groupe 1 : de 09h30 à 10h15

Groupe 2 : de 10h30 à 11h15

Au croisement des rues Chantraine, Buzin et Cherra – 5370 Havelange

Qu'est-ce qu'une station de pompage ? Un captage ? D'où vient l'eau ? Où va-t-elle ? Durant cette visite, le CRMA et l'AIEC détaillerons les principaux mécanismes de fonctionnement de la station de pompage et du captage de Buzin.

Inscription conseillée auprès de l'AIEC : [083/61.12.05](tel:083611205)

## Dimanche 26 mars

### DÉCOUVERTE DU RUISSEAU DU FOND D'OXHE ET DE SES HABITATS

#### BALADE GUIDÉE



De 08h45 à 12h00

Rue Fond d'Oxhe, 1 - au niveau de la maison forestière - 4577 Modave

Le ruisseau du Fond d'Oxhe et la forêt qui le borde englobent différents habitats abritant une grande biodiversité dont le Cincle plongeur, une espèce d'oiseau protégée.



Guidé par le DNF, la régionale Natagora Condroz-Mosan et le CRMA, vous appréhendez ces milieux et comprendrez les multiples in-

teractions écologiques de cette zone à cheval sur les Communes de Nandrin et de Modave.

Inscription obligatoire auprès de Marie-Claire Houée : 0478/19.03.89 ou [inventaire@meuseaval.be](mailto:inventaire@meuseaval.be)

### LA PRÉSERVATION DU PAYSAGE DE LANAYE

#### OPÉRATION RIVIÈRE PROPRE



De 09h30 à 12h00

Parking Quai de Caster - 4600 Visé

Le Département de la Nature et des Forêts (DNF), la Commune de Visé et le CRMA proposent un nettoyage des berges entre le Canal Albert et la Meuse au niveau de l'écluse de Lanaye. En plus de participer à l'embellissement et à la protection du paysage communal, cet événement a pour but de sensibiliser les riverains à l'impact des déchets sur



l'hydromorphologie du cours d'eau. Enfilez vos gants et rejoignez-nous pour cette action !

Inscription conseillée auprès de Corentin Amand: [fleuve@meuseaval.be](mailto:fleuve@meuseaval.be)



### LA BIODIVERSITÉ DU GEER

#### BALADE GUIDÉE



De 09h00 à 12h00 - Balade 4km

Rue du Centre - 4250 Geer. Parking sur la place de la Liberté.

Venez découvrir la biodiversité floristique et faunistique le long du Geer et au sein de la Réserve Naturelle du Haut-Geer, en suivant les explications du guide de la Commission de gestion de la réserve.

Inscription obligatoire (20 places seulement) auprès d'Olivier Doupagne : [geer@meuseaval.be](mailto:geer@meuseaval.be)



### LE CIRCUIT DE L'EAU

#### VISITE D'UNE INSTALLATION PRIVÉE



De 14h00 à 15h00 et de 16h00 à 17h00

Rue des Botteresses, 38 - 4260 Avennes - Braives

Angelo Proto, animateur en agroécologie/permaculture, vous invite à découvrir le circuit de l'eau chez lui ! Récolte de l'eau de pluie, filtration, dynamisation et utilisation rationnelle de l'eau dans la maison, installation de toilettes sèches, lagunage pour l'épuration des eaux usées... un panel d'explications utiles à réutiliser chez vous ! En parallèle, le CRMA fera le point sur l'épuration des eaux usées sur la commune de Braives dont la très attendue station d'épuration prévue à Latinne.



## DE L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS - BALADE GUIDÉE

 De 14h00 à 16h00

Place Séverin - 5081 Bovesse - La Bruyère

La Maison de la Mémoire Rurale de La Bruyère et le Contrat de Rivière Haute-Meuse propose de vous exposer les différentes actions réalisées par les Communes, les Provinces, et la Région pour parer aux inondations du village de Bovesse notamment. Prévoir des bottes ! Après la balade, une exposition et un bar seront ouverts au public.

Inscription obligatoire auprès de Paul Debois : [mmrlb5080@gmail.com](mailto:mmrlb5080@gmail.com)



## RENCONTRE AVEC LE CASTOR - BALADE GUIDÉE

 De 14h00 à 16h30

Rue de Grand-Axhe, 45E - 4300 Waremmé

Le castor colonise de plus en plus les cours d'eau du bassin du Geer et s'installe parfois dans des zones problématiques. Lors de cette balade didactique, le CRMA et le groupe de travail «Castor» de Natagora vous présenteront cette espèce, son milieu de vie et les actions à concrétiser pour une meilleure cohabitation avec les riverains.

Inscription conseillée auprès d'Olivier Doupagne : [geer@meuseaval.be](mailto:geer@meuseaval.be)

## Freitag, 31. März

### GÖHL UND BÄRLAUCH WANDERUNGEN

 Von 16 bis 18 Uhr

Lütticher Str. 529, D 52074 Aachen - Preuswald / Entenpfuhler Weg (Auf der Eisenbahnbrücke)

Wir gehen zu den „Quellteichen“ der Pumpstation, die heute noch im Namen der ASEAG Bus Linie 24 Haltestelle enthalten ist und erkunden ihre Bedeutung. Dann geht es zum Gut Breitenstein und wenn der Besitzer es erlaubt zu einem Teich und einen „Bachtunnel“ des Tüljebaches unter der DB (Eisenbahn) Wesertalstrecke. Wieder zurück zur Lütticher Str. bis nach Bildchen merkt man den Bachverlauf fast gar nicht. Überall strömt aber zu jeder Jahreszeit hier Wasser aus dem Berg. Erklärung zum Springkraut und der Wichtigkeit der DE / BE Grenzüberschreitenden Zusammenarbeit!

Zurück geht es über die Bahnschranke Luerweg und ein kleines Stück durch Belgien: Grünthal / Grenzstein 979 zum Tülje Quellteich und über den Tunnelweg nach Gut Entenpfuhl zurück.

Veranstaltung:  
Michael Stein und  
Tourismus Kelmis.



## Sonnetag, 2. April

### GÖHL UND BÄRLAUCH WANDERUNGEN

 Von 13 bis 15 Uhr

Am Eisenbahnwagen gegenüber Lütticher Straße 287 - 4720 Kelmis

Wir wandern über die ehemalige Bahntrasse (RAVeL 39 B) vorbei an dem engen Göhlal an der N3 Autobrücke mit deutlichen Erosionszeichen über den Bahndamm und das sich weitende Göhlal mit den Feuchtwiesen, gehen an der Göhl längs zum Wehr und erkennen die sich verringernde Fließgeschwindigkeit und die resultierenden Ablagerungen bis hin zu den Fäulnisprozessen. Weiter unter dem imposanten Göhlalviaduct (Viaduct du Moresnet) und seiner Geschichte, vorbei an Foulerie / Mehlmühle nach Moresnet-Village, dem geschichtlichen Zentrum dieser Gegend. Weiter die Göhlwiesen bachabwärts zu



den Bärlauchwäldern, den Kalksteinbrüchen und deren Nutzung. Über die ehem. Bahntrasse RAVeL 39 zurück. Veranstaltung: Michael Stein und Tourismus Kelmis.

# NEUVIÈME ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE DU 23 AU 26 MARS

Inscrivez-vous !

À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Rendez-vous dès maintenant sur **bewapp.be** (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription.

Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

**La clôture des inscriptions est fixée au 16 mars !**



**Pour plus d'informations :**

[www.bewapp.be](http://www.bewapp.be)

[gn@bewapp.be](mailto:gn@bewapp.be)

[facebook.com/bewapp.asbl](https://facebook.com/bewapp.asbl)

Be  
WaPP

# Actualités CRMA

## UN NOUVEAU SOUTIEN FINANCIER POUR LES 14 CONTRATS DE RIVIÈRE DE WALLONIE AFIN DE MIEUX GERER LES ESPÈCES INVASIVES !

Fin décembre 2022, le Gouvernement Wallon a approuvé une convention cadre entre le SPW et les 14 contrats de rivière de Wallonie pour assurer la surveillance et la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) dans les milieux aquatiques et rivulaires et le soutien au monitoring et à la cohabitation avec le castor.

Ainsi, les 14 CRWs vont devoir mettre en œuvre de manière concertée sur l'ensemble de la Wallonie un programme de surveillance structuré des EEE, contribuer à l'éradication précoce des populations d'EEE végétales émergentes et participer à la gestion des populations d'EEE végétales largement répandues dans les milieux aquatiques et rivulaires.

D'autre part, ils contribueront également à l'identification des secteurs dans lesquels les dommages exercés aux berges des cours d'eau et des étangs par les rongeurs exotiques sont particulièrement importants et fourniront un soutien au monitoring et à la cohabitation avec le castor européen.



Le Castor

En 2023, ce n'est pas moins de 910.000 €, uniformément répartis entre les 14 contrats de rivière, qui ont été dégagés par la Wallonie pour assurer cette mission.

Dès le mois d'avril 2023, un comité de pilotage, composé des différents services du SPW concernés par cette problématique (DEMNA, DNF, DDRCB, DEE), des 14 contrats de rivière et d'un représentant du Cabinet de la Ministre de l'Environnement, sera constitué afin d'assurer un suivi régulier et une évaluation permanente de cette mission.

Une belle reconnaissance de la part des autorités wallonnes, du travail mené dans la lutte contre les EEE par les contrats de rivière depuis près de 10 ans.

### Deux exemples d'Espèce Exotique Envahissante



Le raton laveur



La Balsamine de l'Himalaya

# focus



## CLÔTURE DES PÂTURES LE LONG DES COURS D'EAU

### DES HAIES, UNE RÉPONSE NATURELLE À L'OBLIGATION DE CLÔTURE

Laisser le bétail s'abreuver directement dans les cours d'eau était une habitude largement répandue par le passé. Mais avec l'évolution des connaissances sur les impacts environnementaux, il s'avère que cette pratique, a priori inoffensive, est très dommageable pour la qualité des eaux de surface et la structure des cours d'eau. Le piétinement et la dégradation de la végétation mettent à mal la stabilité des berges, favorisent le phénomène d'érosion et l'apport de sédiments dans le cours d'eau. Ces sédiments provoquent l'envasement et colmatent le fond des cours d'eau, ce qui impacte négativement la faune et la flore aquatique. Les eaux peuvent également être contaminées par la matière organique et les bactéries présentes dans les déjections animales, qui sont par ailleurs riches en nitrates, ce qui induit l'eutrophisation des eaux.



Depuis 1967, l'accès du bétail au cours d'eau est interdit en Wallonie (art.16bis, loi du 28 déc. 1967). Toutefois, à l'époque, la plupart des communes rurales ont demandé et reçu des dérogations. **Ces dérogations ont pris fin au 1<sup>er</sup> janvier 2023, toutes les pâtures le long de cours d'eau non navigables classés (de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> catégorie) doivent être clôturées (décret du 04.10.2018).** Cette réglementation s'inscrit dans une logique de protection de la qualité de l'eau (comme la Directive Cadre sur l'eau).

**Les cours d'eau non-classés sont concernés par l'obligation de clôture uniquement s'ils sont situés dans le réseau Natura 2000, en zones de baignade et zones situées en amont de baignade, en zones à enjeux spécifiques définies par le Gouvernement ou en zones de prévention des captages.** Cette différence se justifie par le fait que ces zones sont des milieux plus sensibles nécessitant, dès lors, une plus grande vigilance. Le portail WalOnMap du Service Public de Wallonie reprend une cartographie des cours d'eau concernés par l'obligation de clôture.

La clôture doit être permanente (ou temporaire durant la saison de pâturage) et se trouver à une distance minimale de 1 mètre mesurée à partir de la crête de berge du cours d'eau. Pour les clôtures placées avant le 1<sup>er</sup> avril 2014, cette distance minimale est de 0,75m.

La clôture peut être associée à une plantation de haie en bordure de cours d'eau, aussi appelée cordon rivulaire, qui assurera la rétention de l'eau et le maintien des berges, évitant ainsi que l'érosion ne déstabilise la clôture. Le cordon rivulaire agit également comme brise-vent et apporte de l'ombrage, permettant de protéger le bétail en cas de forte chaleur. En Wallonie, il existe deux régimes de subventions pour la plantation de cordons rivulaires (modalités sur <https://yesweplant.wallonie.be> et [www.wallonie.be](http://www.wallonie.be) rubrique PwDR).

A ces subventions s'ajoute potentiellement une nouvelle Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) créée pour aider les agriculteurs qui se lancent dans la plantation en bord de cours d'eau.

Dans le réseau Natura 2000, où les cours d'eau classés et non-classés doivent être clôturés dans les prairies pâturées, et dans les sites de grand intérêt biologique (SGIB), les clôtures peuvent être subventionnées si elles sont associées à la plantation d'un cordon rivulaire. Le creusement de mares, qui peuvent servir de point d'abreuvement pour le bétail, peut également y être subventionné dans certains cas de figure. Des dérogations à l'obligation de clôture existent et peuvent être accordées par le Département de la Nature et des Forêts en cas de pâturage très extensif favorable à la biodiversité (charge moyenne annuelle de max. 0.5 UGB/(ha.an)). Les parcelles concernées par cette dérogation peuvent notamment se trouver sous contrat de mesure agro-environnementale et climatique «Prairie de haute valeur biologique» ou sous statut de protection fort pour la biodiversité : réserve naturelle domaniale (RND), réserve naturelle agréée (RNA) ou zone humide d'intérêt biologique (ZHIB).

Des questions liées à la plantation de cordons rivulaires, aux MAEC ou aux subsides ? Contactez Natagriwal ([www.natagriwal.be](http://www.natagriwal.be)). Des questions en lien avec la législation et les possibilités de dérogation ? Contactez le DNF. D'autres questions ? Contactez-nous !



Photos avant (à gauche) et après (à droite) d'un projet de plantation d'un cordon rivulaire avec deux lignes de plantation (en «double rang»), et pose de clôtures de part et d'autre du cours d'eau.

# Carte d'identité Le Bolland



**Son ou ses nom(s) :** Le Bolland.

**Source et confluence :** Il prend sa source au nord-ouest de Herve. Il traverse les villages de Bolland, Blegny, Barchon et se jette à Dalhem dans la Berwinne.

**Affluent de :** La Berwinne.

**Catégorie (gestionnaire) :** Le Bolland est un cours d'eau de 3ème catégorie (gestion par la commune de Herve) et passe en 2ème catégorie (gestion provinciale) en amont du village de Bolland.

**Données chiffrées (2009) :** Masse d'eau naturelle de la Berwinne I (MV16R) : 59,07km et 116.98km<sup>2</sup>. Population : 26 884 habitants. La longueur du Bolland est d'environ 13km.

**Occupation du sol (2011) :** Territoires agricoles : 80,57%; Territoires artificialisés : 16,32%; Forêts et milieux semi-naturels : 2,70%; Surfaces en eau et zones humides : 0,41%.

**Structure écologique :** Le fond de la vallée de la Berwinne est constitué de peupleraies, d'aulnaies-frênaies alluviales, de bosquets, de prairies plus ou moins humides, de fragments de mégaphorbiaies et de cariçaies. La vallée abrite une faune intéressante : plusieurs espèces de chauves-souris dont le murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*), deux

amphibiens en régression, l'alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) et la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), deux espèces d'oiseaux, le martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) et le pic mar (*Dendrocopos medius*).

**Site Natura 2000 :** Vallée du Ruisseau de Bolland (BE33005) - Ce site offre des habitats typiques de fond de vallée (forêts alluviales, des sources pétrifiantes et des prairies humides...), un des derniers du pays de Herve. Les formations de travertins visibles dans cette vallée représentent un habitat rare à l'origine de sa préservation et de son intégration dans le réseau Natura 2000.

**Qualité de la masse d'eau MV04R (2019) :**  
état biologique : moyen ; état physico-chimique : médiocre ; état chimique : mauvais.  
Paramètres responsables : orthophosphates, phosphore total, nitrites, azote ammoniacal, nitrates, matière en suspension, dichlorvos, macroinvertébrés.

**Anecdote :** "Saint Hervé (à l'origine du nom du pays de Herve) est un saint du Léon, il naquit à l'aube du VI<sup>e</sup> siècle à Lanrioul en Plouzévédé. Né aveugle, il apprit sur les genoux de sa mère le chant des psaumes et des hymnes, puis s'en fut à l'école de l'ermite Arzian. [...] C'est là qu'un jour un loup tua l'âne avec lequel Guic'haran, le guide d'Hervé, labourait ; sur l'injonction d'Hervé, le loup prit la place de l'âne et acheva le travail..." (diocèse de Quimper et Léon - Saint Hervé). Le loup guidera ensuite Saint Hervé tout au long de sa vie.

**Balades à proximité :** Entre deux bois : Cette balade de 8,5km (environ 2h) partant du village de Bolland permet de traverser la zone Natura 2000 et de parcourir le Pays de Herve et ses paysages typiques. Vous découvrirez le «bas bois» et de nombreuses zones humides. Bottes à prévoir !  
Plus d'infos : Maison du Tourisme du Pays de Herve - [www.paysdeherve.be](http://www.paysdeherve.be)





## ORDURES L'EXPO QUI FAIT LE TRI



### ORDURES, l'expo qui fait le tri

Cette année 2023, le Musée de la Vie wallonne à Liège, propose l'expo ORDURES qui "aborde les grands enjeux écologiques, sociaux et économiques que génèrent nos détritius."

La campagne "Ici commence la mer" et l'impact des déchets dans nos cours d'eau y fait l'objet d'un point d'attention particulier !

**Vous trouverez toutes les informations sur le site de la Province de Liège :  
[www.provincedeliege.be](http://www.provincedeliege.be)**

### Appel à témoignage : Les îles mosanes

En 2024 et 2025, les 25 îles mosanes seront mises à l'honneur par le Syndicat d'initiative d'Yvoir par une exposition itinérante qui se posera notamment à Huy et à Visé.

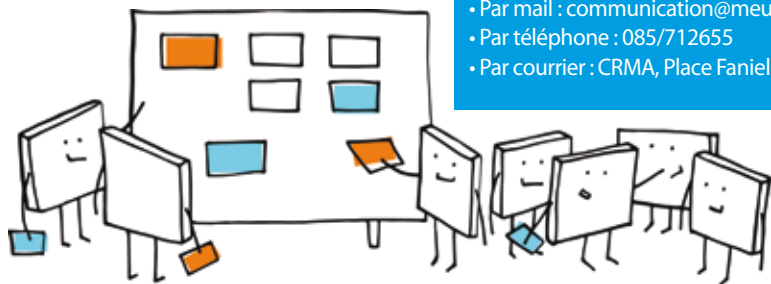
Pour illustrer et concevoir les modules d'exposition, le CRMA lance un appel à témoignages.

Vous les riverains de la Meuse, vous les nageurs du week-end, vous les touristes du dimanche...

Peut-être avez-vous des anecdotes, de jolies cartes postales, des secrets historiques à nous révéler ?

Si c'est le cas, n'hésitez pas à prendre contact avec notre cellule de coordination

- Par mail : [communication@meuseaval.be](mailto:communication@meuseaval.be)
- Par téléphone : 085/712655
- Par courrier : CRMA, Place Faniel 8 à 4520 Wanze



# Contactez-nous!

info@meuseaval.be - 085/71.26.55 – Place Faniel 8, 4520 Wanze

## COMITÉ LOCAL BERWINNE - JULIENNE > PATRICK RIXEN

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - berwinne@meuseaval.be

## COMITÉ LOCAL GUEULE > PATRICK RIXEN

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - gueule@meuseaval.be

## COMITÉ LOCAL GEER > OLIVIER DOUPAGNE

Rue de Grand-Axhe 45E, 4300 Waremme - 019/32.49.30 – 0493/18.11.49 - geer@meuseaval.be

## COMITÉ LOCAL HOYOUX > SÉBASTIEN DEVILLERS

Chemin de Sandron 1A, 4570 Marchin - 0474/31.15.15 - hoyoux@meuseaval.be

## COMITÉ LOCAL MEHAIGNE > SAMUEL VANDER LINDEN

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - 0478/19.03.78 - mehaigne@meuseaval.be

## MEUSE FLUVIALE > CORENTIN AMAND

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - 0473/18.71.34 - fleuve@meuseaval.be

## CHARGÉE DES INVENTAIRES DE TERRAIN > MARIE-CLAIRE HOUÉE

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - 0478/19.03.89 - inventaire@meuseaval.be

## COMMUNICATION > JUSTINE SARTHE

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - communication@meuseaval.be

## COORDINATION - ADMINISTRATION > EDMEE LAMBERT

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - 0478/19.03.94 - administration@meuseaval.be

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 49 communes et villes partenaires (Amay, Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Blegny, Braives, Burdinne, Clavier, Crisnée, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimes, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Geer, Grâce-Hollogne, Havelange, Hannut, Héron, Herve, Huy, La Bruyère, La Calamine, Lontzen, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Ohéy, Oreye, Oupeye, Plombières, Raeren, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Soumagne, Tinlot, Thimister-Clermont, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt)

Layout : Élise Latinne

Mise en page et impression : Imprimerie Daxhelet.

Éditeur responsable : Béatrice Moureau, Présidente

Imprimé sur papier PEFC.



## talon d'adhésion

Ou...  
Abonnez-vous  
en ligne sur  
meuseaval.be

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau.

Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom: .....

Par mail: .....

Par courrier: .....

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents: Place Faniel 8,  
4520 Wanze | Tél. 085/71.26.55 | info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

